

VILLE DE MARSEILLE

## **RAPPORT**

19

R22/195/1S

**VOEU 4 - MAIRIE DU PREMIER SECTEUR**

**- ATELIER N°6 « Urbanisme, Habitat, Équipements publics »**

NOAILLES UN POU MON VERT POUR LE CENTRE VILLE

\*\*\*\*\*

**LE CONSEIL DES 1ER ET 7ÈME ARRONDISSEMENTS**

### **VISAS :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Conseil d'Arrondissements du 18 novembre 2020 qui crée le Comité d'initiative et de Consultation (CICA) et ses 12 ateliers,

**Vu** le rapport du Conseil municipal du 23 novembre 2020 portant sur la création du Comité d'initiative et de consultation d'Arrondissements (CICA),

**Vu** la délibération du 30 mars 2021 portant sur l'actualisation de la liste des associations participant aux travaux du CICA,

**Vu** la délibération sur l'actualisation du nouveau règlement intérieur du CICA du 21 juin 2022,

**Vu** l'Assemblée Générale du CICA le 16 novembre 2022

### **DELIBERE**

Le Conseil d'arrondissements du 12 décembre 2022 soumet pour avis le rapport portant sur la proposition d 'un retour à la nature en centre-ville présenté par l'atelier n°6 « Urbanisme, Habitat, Équipements publics ».

## **VOEU 4 - MAIRIE DU PREMIER SECTEUR –**

### **ATELIER N°6 « Urbanisme, Habitat, Équipements publics »**

#### **NOAILLES UN POU MON VERT POUR LE CENTRE VILLE**

Ce vœu s'inscrit dans le travail engagé sur le quartier de Noailles pour redonner à cet espace urbain les moyens de requalification afin de devenir un exemple après les événements tragiques du 5 novembre 2018.

Ce vœu amène des éléments liés au développement durable par l'implantation de végétaux et le repositionnement de la place de l'eau dans l'espace public.

Cela s'inscrit dans l'objectif de construire un centre-ville historique résilient à Marseille en 2030.

La mise en œuvre du vœu va être complexe au regard des contraintes juridiques et techniques de la Voirie.

Il est nécessaire d'articuler la mise en œuvre de ce vœu avec les moyens mis à disposition par la loi 3 DS concernant la restitution de la gestion des espaces publics et de la Voirie à la Ville de Marseille par la Métropole.

#### **ARTICLE UNIQUE :**

Le Conseil d'arrondissement du 12 décembre 2022 soumet pour avis le vœu de l'atelier n°6 « Urbanisme, Habitat, Équipements publics » du CICA portant sur un retour à la nature dans le quartier de Noailles.

**LA MAIRE D'ARRONDISSEMENTS**  
**Sophie CAMARD**

---

**CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS EXTRAORDINAIRE DU PREMIER  
SECTEUR DÉDIÉ AU COMITÉ D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION  
D'ARRONDISSEMENTS (CICA)**

---

## **Voeu présenté lors de l'Assemblée Générale du Cica en date du mercredi 16 novembre 2022:**

\*\*\*\*\*

La question du retour de la NATURE EN VILLE est devenue aujourd'hui une obligation de santé

publique. L'arbre urbain est un formidable outil de lutte contre le changement climatique puisqu'il permet à la fois d'atténuer l'impact du volume d'émission de gaz à effet de serre des activités de la ville mais aussi réduire l'effet de l'îlot urbain de chaleur.

Le communiqué de presse au 23 mars 2022 de la Ville de Marseille : une étude pour construire « un centre-ville historique résilient à Marseille en 2030 » citait six axes de transition pour réhabiliter au mieux le cœur historique de Marseille face aux défis climatiques

1. Améliorer la qualité bioclimatique et le confort d'été et d'hiver des rues
2. Révéler un système global pour une présence réfléchie de l'eau
3. Valoriser les services écosystémiques rendus par le végétal en ville
4. Mailler le centre historique d'espaces refuges et de communs à l'échelle des quartiers
5. S'appuyer sur les îlots pilotes et démonstrateurs
6. Accompagner les citoyens dans les travaux et réhabilitations vertueux »

C'est dans cette dynamique que le CICA Urbanisme souhaite apporter sa pierre et pour se faire émet le vœu qu'un quartier en centre-ville devienne un « POUMON VERT » et compte tenu des travaux de réhabilitation d'immeubles à venir sur le quartier de Noailles que ce soit celui-là, qui devient l'îlot démonstrateur de l'adaptation du milieu urbain contre le réchauffement climatique, selon les recommandations du rapport INDDIGO puisque cette étude a montré le quartier de NOAILLES comme un lieu pertinent pour adapter le Centre-Ville à cette transition.

### **L'atelier CICA N°6 demande que la ville de Marseille soutient :**

- des actions de sensibilisations, d'informations auprès des habitants et habitués de
  - Noailles.
- La mise en œuvre de la dés imperméabilisation des rues en bas d'immeubles partout
  - où il est possible de le faire et des cœurs de places ou lieux appropriés, pour
  - favoriser les plantations en sol dans l'ensemble du quartier de Noailles
- l'intégration de la végétalisation dans les demandes de rénovations ou de
  - constructions dans Noailles : en fosse, le long des murs, en balconnières, toiture.

**Lors de l'Assemblée Générale en date du 16 novembre 2022, le vœu a été adopté à l'unanimité.**

